

# PARIS : Conférence de presse mardi 28 mars 2017 – Généraliser en Europe l'interdiction des usages non-agricoles des pesticides

PARIS : A l'occasion du dépôt d'une proposition de résolution européenne visant à généraliser les principes de la Loi Labbé, interdisant les usages non-agricoles des pesticides, à l'ensemble de l'Europe Joël Labbé participe à une conférence de presse.



Cette conférence de presse sera l'occasion de revenir sur le contexte actuel des usages de pesticides à travers l'Europe,

et l'impact pour la France de l'entrée en vigueur de la loi Labbé qui interdit depuis le premier janvier 2017 à l'ensemble des communes, départements et établissements publics, l'usage de produits phytosanitaires. Au premier janvier 2019, cette même loi interdira la vente aux particuliers de ces mêmes produits. Le texte de la résolution européenne, déposé par Joël Labbé et les autres membres du groupe écologiste, vous sera distribué lors de la conférence, il vise à généraliser les principes issus de la Loi Labbé en Europe. En effet, la France est aujourd'hui précurseur en Europe concernant l'interdiction des pesticides, puisqu'elle a interdit au 1er janvier les usages concernant les espaces publics, mais également l'ensemble des néonicotinoïdes au 1er janvier 2018, ces fameux pesticides « tueurs d'abeilles », grâce à la loi biodiversité. Il est donc essentiel que la France agisse en Europe et dans le monde pour favoriser l'adoption de réglementations ambitieuses concernant les pesticides.

#### **Intervenants :**

- Joël Labbé, Sénateur du Morbihan et vice-président de la commission des affaires économiques.**
- Nadine Lauverjat, Coordinatrice de Générations Futures**
- Anne Furet, Chargée de Projets « Environnement de l'abeille » à l'Union Nationale des Apiculteurs Français**

**Au Palais du Luxembourg**

**salle René Coty**

**le mardi 28 mars 2017 à 15h**